

Que fait ADP pour assurer ma protection au travail?

Réponse aux candidatures dans le contexte de la COVID-19

ADP prend de nombreuses mesures pour assurer un retour au bureau dans un environnement sûr.

En voici quelques-unes :



Mise en œuvre de politiques et de procédures pour protéger tout le monde



Formation des employés sur les nouveaux protocoles



Fourniture de désinfectant pour les mains et de produits de nettoyage pour l'équipement de bureau personnel



Amélioration des systèmes de climatisation afin d'accroître la circulation et la filtration de l'air



Modification des espaces de travail pour permettre une distanciation sociale adéquate



Mise en place de méthodes de nettoyage quotidiennes et augmentation de la fréquence de nettoyage



Mise à jour des protocoles de nettoyage et de désinfection



Limitation du nombre de personnes présentes physiquement

Et plus encore

